

Paris, le 15 Janvier 1969

Monsieur P. de La Fabregue
Comité Permanent des Foires
et Manifestations économiques à l'Etranger
10, Avenue d'Iena-Paris 16

Monsieur,

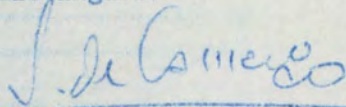
Je réponds à votre lettre du 23 Décembre 68, concernant les frais de Douane qui me sont attribués pour une sculpture que j'ai prêtée gracieusement au Gouvernement Français pour l'exposition "Hemisfair" à San Antonio.

Devant exposer à N.Y. en Avril-Mai 69, j'ai prié Monsieur d'Albis de bien vouloir ne pas ramener cette oeuvre en France. Je suppose que c'est pour cela que les frais de douane me sont attribués à présent.

Je me permets alors de vous demander de bien vouloir considérer que le retour de cette oeuvre (1,50 x 200 x 030 et pesant 1.000 Kgs) aurait causé certainement des frais beaucoup plus élevés que ceux de la Douane Américaine.

Je vous resterais très obligé si, étant données les circonstances, il vous serait possible de ne pas m'attribuer les frais en question.

En vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Sergio de Camargo